

## COMMISSION DES ARBITRES

---

**Réunion :** du mardi 5 juin 2018, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H00

---

**Présidence :** M. COUTOT

---

**Présents :** MM. BARRET - CHAPUZOT – JAYET - MATHEY – MOINE –  
PRUDHON – TAVERDET JP

---

**Invités :** MM. CIPRIAN – GIBOULET

---

**Excusé :** M. MARINESSE - TRIFIGNY

---

La réunion est ouverte à 18h00 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents, aux invités et excuse Jean-Michel MARINESSE. Ce dernier sera par ailleurs contacté par le Président de CDA afin d'évoquer plusieurs excuses récentes aux réunions.

La commission souhaite un prompt rétablissement à Matthieu Trifigny, actuellement au Centre de Rééducation de Navenne, et qui reprendra ses activités très prochainement.

La commission adresse ses sincères condoléances à Dominique Coutot, suite au décès récent du père de sa compagne.

### **1. Informations générales :**

#### **Au niveau de la CRA :**

L'information des candidats arbitres au titre d'arbitre R3, arbitre assistant ligue et Jeunes Arbitres de Ligue au titre de la saison 18/19, a été transmise à la CRA.

Invitation reçue par le Président de la CDA et Philippe Prudhon en sa qualité de membre du « Conseil des Sages », à assister aux travaux de la CRA plénière, le samedi 9 juin 2018, à l'occasion de laquelle les classements de la saison 17/18 seront validés.

Evocation de la situation des jeunes arbitres Evan Jérónimo et Quentin Campenet, qui ont candidaté pour la section « Sports Etudes Football Arbitrage » de Besançon pour la saison 2018/2019, au titre de laquelle ils sont subi les épreuves de sélection, et sont en attente des résultats.

La CDA les félicite pour ce beau parcours et leur souhaite pleine réussite, tout en regrettant de n'avoir reçu aucune information que ce soit sur l'objectif, la candidature ou le parcours de ces deux jeunes arbitres de la part de la CRA qui a traité en intégralité le dossier.

## **Au niveau du District :**

Le Président de CDA est invité au prochain Comité Directeur du District du lundi 11 juin 2018, où il pourra indiquer son positionnement quant à la présidence de la commission au titre de la saison 18/19.

L'assemblée générale du District aura lieu le samedi 30 juin 2018, à la salle des fêtes de Jasney. L'ensemble des membres des commissions du District sont invités à l'assemblée ainsi qu'au déjeuner convivial qui suivra, accompagnés, s'ils le souhaitent, de leur conjoint (e). Les arbitres majors de leurs groupes seront invités et honorés à l'occasion de cette assemblée générale.

Information donnée de l'appel formé par M. Malik ZELFA-KALAA suite à la décision de la CDA à son encontre. L'appel sera étudié le 12 juin 2018.

## **2. Absences des arbitres :**

### **Journée du mardi 1<sup>er</sup> mai 2018 :**

Néant

### **Journée du 05-06 mai 2018 :**

Anthony BOILLOT (Rougemont C)

**Comptabilisation 1<sup>ère</sup> absence (amende : 25€)**

### **Journée du mardi 8 mai 2018 :**

Néant

### **Journée du 12-13 mai 2018 :**

Gilles BRELINSKY (Haute Lizaine)

**Excuse validée / Non comptabilisée**

### **Journée du 19 et 21 mai 2018 :**

Alexandre THOMAS (St Rémy)

**Comptabilisation 1<sup>ère</sup> absence (amende : 25€)**

### **Journée du 26 et 27 mai 2018 :**

Néant

### **Journée du 02 et 03 juin 2018 :**

Néant

### **3. Arbitres excusés après la parution des désignations :**

#### **Journée des 28 et 29 avril 2018 :**

Florian CHAMOIS (Rioz/Etuz/Cussey)  
Anthony LOTSCHER (Breurey)

**Transmis à la section Jeunes Arbitres  
Excuse validée / Non comptabilisée**

#### **Journée des mardi 1<sup>er</sup> mai 2018 :**

Farid RAIDRON (Port/Saône)

**Excuse validée / Non comptabilisée**

#### **Journée des 05 et 06 mai 2018 :**

Patrick LACROIX (Essertenne)  
Gabriel MIGNOT (Aillevillers)

**Application du barème CDA en vigueur  
Excuse validée / Non comptabilisée**

#### **Journée du mardi 8 mai 2018 :**

Chamouyne ANTOISSI (Fc Lanterne)

**Application du barème CDA en vigueur**

#### **Journée du 12 et 13 mai 2018 :**

Tristan BALLAND (Lure Sporting)  
Jérémy DURPOIX (Haute Lizaine)  
Charlie FILLON (Athesans/Gouhenans)  
Gabriel MIGNOT (Aillevillers)

**Application du barème CDA en vigueur  
Transmis à la section Jeunes Arbitres  
Transmis à la section Jeunes Arbitres  
Excuse validée / Non comptabilisée**

#### **Journée des 19 et 21 mai 2018 :**

Chamouyne ANTOISSI (Fc Lanterne)

**Application du barème CDA en vigueur**

#### **Journée des 26 et 27 mai 2018 :**

Néant.

#### **Journée du 02 et 03 juin 2018 :**

Alain AGNELOT (Fc Lac)  
Chamouyne ANTOISSI (Fc Lanterne)

**Excuse validée / Non comptabilisée  
Excuse validée / Non comptabilisée**

### **4. Courriers reçus / indisponibilités arbitres :**

#### **Courriers recus :**

- Anthony Amor : disponibilité arbitrage mai et juin 2018
- Bruno Billery : planning disponibilité arbitrage mai juin 2018.
- Quentin Campenet : disponibilité arbitrage mai juin 2018 (statut arbitre joueur)
- Carlos Ferreira : certificat médical de reprise arbitrage
- Patrick Lacroix : courriel suite à courrier sanction CDA/manquements administratifs
- Rémi Laurent : planning disponibilité arbitrage mai 2018 (statut arbitre joueur)
- Christophe Machado : information/licence 2018/19
- Orhan Mété : planning disponibilité arbitrage mai juin 2018.
- Mohamed Madad : planning arbitrage mai 2018 (statut arbitre joueur)
- Geoffrey Mougeot : planning disponibilité arbitrage mai juin 2018
- Sébastien Zanella : disponibilité arbitrage du 20/05 (statut arbitre joueur)

## **5. Indisponibilités des arbitres :**

- Frederic Adam : le 21/05 + 27/05 + 02-03/06
- Alain Agnelot : 15 jours à compter du 31/05 (CM)
- Jérémy Bouverot : les 21/05, 26/05, 08/06 et 22/06
- Cédric Cartiaux : 12/05 + 9-10/06 + 23-24/06
- Christian Clodoré : 26/05 + 10/06
- Yannick Crochetet : 26 et 27/05
- Fabrice Courdier : 26 et 27/05
- Didier Destenay : bulletin médical de situation (hospitalisation depuis le 27/04)
- Morgan Dufils : 13 et 21/05
- Charlie Fillon : 23 et 24/06
- Philippe Floriot : le 03/06
- Yohan Gimenez : le 02/06
- Pascal Grisey : 21/05, 09 et 10/06
- Loic Grosjean : 20/05
- Patrick Lacroix : 1 mois à compter du 24/05 (CM)
- Stéphane Lamboley : 12-13/05 + 16-17 et 23-24/06
- Julien Mancassola : les 19 et 20/05
- Alex Morlot : 12 et 19/05
- Christophe Priou : 02-03/06 et 09/06
- Thomas Schneider : 6 semaines à compter du 09/05/18 (CM)
- Thibaut Troncin : jusqu'au 31/05 (CM)
- Estelle Vaubourg : 26/05 et 03/06
- Jacques Yildiz : les 19-20 et 21/05

**Rappel : les situations des arbitres ayant un certificat médical supérieur à 30 jours sont transmises pour expertise au médecin du District, selon l'application du règlement de fonctionnement de la CDA.**

## **6. Dossiers traités**

### **6-1) Dossier de M. Anis BENTIRI (Haute Vallée Ognon) :**

Suite à la suspension de 5 matches fermes dont le match automatique, infligée à l'intéressé en qualité de joueur club Haute Vallée Ognon (cf PV de la commission de discipline du 09/05/2018)

**Considérant le statut d'arbitre officiel du District de l'intéressé et les éléments du dossier, la commission décide sa convocation à la prochaine réunion de la commission.**

### **6-2) Dossier de M. Sophian BENTIRI (Lure JS) :**

Suite à la prise de connaissance des dossiers de la commission de discipline : rencontre Vallée Breuchin – Vesoul Nord en Départemental 3 et rencontre Saulx – Lure Sporting en Coupe D3/D4.

**Considérant le statut d'arbitre officiel du District de l'intéressé et les éléments du dossier, la commission décide de mettre le dossier en sursis à statuer, en attente de la procédure disciplinaire en cours.  
Ces dossiers seront repris lors de la prochaine réunion de la commission.**

**6-3) Dossier de M. Gilles BRELINSKY (Haute Lizaine) : rencontre Vesoul Nord – Pusey 2 du 26/05 en D3/réserve technique.**

Suite à la prise de connaissance de l'absence non excusée de l'intéressé à l'audition,

La commission déplore ce fait préjudiciable et place le dossier en sursis à statuer dans l'attente de la position de M. Brelinsky au titre de la saison 18/19.

Si l'intéressé décide de renouveler dans la fonction d'arbitre, il sera convoqué à la première réunion de la commission de la saison 18/19, et ne sera pas désigné jusqu'à son audition.

**6-4) Dossier de M. Julien MANCASSOLA (Amance/Corre/Polaincourt) :**

La commission prend connaissance du rapport de l'intéressé, en sa qualité d'arbitre de la rencontre Breurey – Fontaine du 28/04 en Départemental 3 et du dirigeant du club de Fontaine.

**Compte tenu des éléments du dossier, la commission décide de convoquer M. Anthony LOTSCHER, joueur de Breurey lors de cette rencontre, mais arbitre officiel du District.**

**Par ailleurs, après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré de M. Mancassola, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

**6-5) Dossier de M. Thomas SCHNEIDER (Francheville) :**

Pris de connaissance du rapport de monsieur Thomas Schneider, arbitre assistant bénévole le jour de la rencontre Breuches – Francheville du 22/04 en Départemental 2.

**Après étude des éléments du dossier, la CDA décide de le classer.**

**7. Dossiers transmis par les commissions et/ou le secrétariat :**

○ **Par le secrétariat :**

7-1) Match : Rencontre entente St Rémy 2/Fc Lanterne – Fougerolles 2 du 29/04/2018 en Départemental 3

Arbitre : Sébastien Henry

Inversion du score de la rencontre sur FMI.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-2) Match : Fougerolles 2 – Fontaine du 27/05/18 en Départemental 3.

Arbitre : Loic Grosjean

Annotation sur rapport circonstancié.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA prend note, un contact sera pris avec l'intéressé.**

○ **Par la commission de discipline :**

7-3) Match : Fougerolles – Larians 2 du 21/04/18 en Départemental 1 (reprise CDA du 30/04)

Arbitre : Christian Clodré

Problème saisie sanction administrative FMI

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-4) Match: Rigny – Frotey Vesoul du 29/04/18 en Départemental 2.

Arbitre : Patrick Lacroix

Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-5) Match: Combeaufontaine/Lavoncourt – Val de Pesmes du 29/04/2018 en Départemental 2.

Arbitre : Michael Kalaa

Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-6) Match: Haute Lizaine Pays Héricourt 2 – Athesans/Gouhenans du 28/04/2018 en Départemental 2.

Arbitre : Jacques Yildiz

Motif expulsion non concordant sur FMI

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-7) Match : Bonnevent – Port/Saône 2 du 01/05/18 en Départemental 3.

Arbitre : Frédéric Adam

Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-8) Match : Rigny - Membrey du 01/05/18 en Départemental 3.

Arbitre : Patrick Lacroix

Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-9) Match : Gr Larians/Rougemont – Gr Frotey Colombe du 08/05/2018 en Départemental 2

Arbitre : Guillaume Labrosse

Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-10) Match : Franchevelle – Champlitte du 19/05/2018 en coupe de Haute-Saône.  
Arbitre : Christophe Priou  
Absence de rapport circonstancié suite à signalement faute entraînant l'expulsion d'un joueur à l'arbitre central de la rencontre

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-11) Match : Noidans Vesoul 2 – Port/Saône 2 du 21/05/18 en Départemental 1.  
Arbitre : Michael Kalaa  
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-12) Match : Haute Lizaine Pays Héricourt 2 – Héricourt 2 du 21/05/2018 en Départemental 2.  
Arbitre : Hassan Jammi  
Rapport circonstancié incomplet suite aux faits avérés suite à audition.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-13) Match : Haute Lizaine Pays Héricourt 2 – Breuches du 27/05/2018 en Départemental 2.  
Arbitre : Redwan Gakrim  
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-14) Match : Conflans – Vesoul Nord 2 du 27/05/2018 en Départemental 2.  
Arbitre : Anthony Boillot  
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-15) Match : Vesoul Nord - Franchevelle du 27/05/2018 en Départemental 3  
Arbitre : Guillaume Labrosse  
Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7-16) Match : Groupement Frotey Colombe – Franchevelle du 26/05/2018 en U18.

Arbitre : Alex Morlot

Absence d'annotation d'une expulsion sur la feuille annexe (FMI)

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci (Transmis section Jeunes Arbitres).**

## **8. Formation initiale des candidats arbitres de District :**

Une session de formation à l'examen arbitre de District a été organisée **les vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 juin 2018**. Remerciements à Dominique Coutot et Grégory Mathey qui ont animé cette session.

### **8-1) Les candidats ci-dessous sont admis en théorie :**

Hamza BENABDALLAH	(Lure Sporting)
Clément BOSSI	(Combeaufontaine/Lavoncourt)
Emilien CHABOD	(Fc 4 Rivières)
Nicolas HELLER	(Haute Lizaine Pays Héricourt)

- *A noter qu'il est demandé à M. Nicolas HELLER de participer à une soirée complémentaire de formation, considérant sa présence partielle aux journées de formation des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin 2018. Il devra assister à la session de préparation concernant les candidats arbitres de ligue fixée au MERCREDI 20 JUIN 2018, à 18H30, au siège du District.*

### **8-2) Les candidats ci-dessous ayant échoué au premier examen théorique, sont convoqués à l'unique session de rattrapage qui se déroulera le MERCREDI 20 JUIN 2018 à 18H30 au siège du District à Vesoul :**

Valentin DUARTE XISTO	(Vesoul Portugais)
Emilien LEROUX	(Combeaufontaine/Lavoncourt)

### **8-3) Candidats inscrits à la session de préparation à l'examen arbitre de District session I au titre de la saison 2018/2019 :**

Kelvin ADAM	(Rougemont Concorde)
Yacine KARBOA	(Vesoul Fc)

### **8-4) La commission nomme les candidats ci-dessous arbitres de District suite à la réussite de leurs examens pratique d'arbitrage :**

Onur UNAY	(Fc Belfort)
Pierre PETRIGNET	(Jussey)

**9. Propositions relatives à la composition des groupes d'arbitres au titre de la saison 2018/2019 :**

Un point est fait concernant la composition des groupes d'arbitres au titre de la saison prochaine, en terme de besoins et d'effectifs.

Un nombre minimal d'arbitres par groupe est requis par la section désignations afin de pouvoir procéder aux désignations de façon satisfaisante, et les décisions d'accessions et de rétrogradations des arbitres devront se faire en en tenant compte.

Néanmoins, le nombre définitif d'arbitres par groupe pour la saison prochaine ne pourra être finalisé qu'après réception des renouvellements des arbitres, et en considérant les éventuels non renouvellements, autres demandes, pouvant être reçus d'ici à la date limite de renouvellements des arbitres fixée statutairement au 31 août 2018.

Aussi, ce sujet devra être repris par la CDA début septembre 2018 pour décisions définitives.

**10. Classements des arbitres du District de la saison 2017/2018 – Décisions d'accessions et de rétrogradations :**

La commission, après étude des résultats et classements de la saison 2017/2018, puis un large échange de vues au cours duquel chaque membre a pu s'exprimer, décide les mouvements ci-après appliqués au titre de la saison 17/18 :

- **Groupe D1 :**

- 3 rétrogradations en groupe D2
- 1 accession d'un arbitre issu du groupe Jeunes Arbitres

- **Groupe D2 :**

- 1 rétrogradation en groupe D3
- 5 accessions en groupe D1
- 3 accessions d'arbitres issus du groupe Jeunes Arbitres
- 2 arbitres ont fait le choix personnel d'être affectés au groupe D3

- **Groupe D3 :**

- 5 accessions en groupe D2

**S'agissant du classement des arbitres du groupe D3, et considérant le fait que les arbitres de ce groupe n'ont pas tous été observés de manière identique (pas d'observateurs fixes), mais également les importantes disparités de ce groupe par rapport aux deux autres (arbitres joueurs – nombreuses absences sans excuses aux stages annuels – questionnaire obligatoire non effectué - situations nombreuses médicales et d'indisponibilités ne permettant pas d'observer tous les arbitres, etc...), la commission décide que les promotions des arbitres de ce groupe vers le groupe D2 se feront suivant l'avis donné en séance par les observateurs ayant vu les arbitres, et jugeant de leur capacité à accéder au groupe supérieur.**

**La CDA décide également, après avis des observateurs, la désignation d'un arbitre du groupe D3 comme major de ce groupe.**

A ce sujet, le Président de CDA indique la nécessité de devoir trouver une autre modalité d'évaluation des arbitres de ce groupe, jugeant anormal le fait que moins de la moitié des arbitres du groupe puissent être observés et classés.

**11. Point sur les désignations des arbitres dans les différentes coupes départementales, et projection pour les différentes finales (seniors et jeunes)**

Le tableau des désignations déjà effectuées dans les phases finales des coupes de la saison en cours, est présenté et commenté.

La projection des désignations des arbitres sur les rencontres des finales des différentes coupes seniors et jeunes de la saison en cours est proposée en fonction du classement de la saison, et est validée par la commission.

NB : comme chaque saison, la CDA sera dans l'obligation de modifier des choix de désignations arrêtés, en lien avec les indisponibilités des arbitres mais aussi des clubs en présence (dans le cas où le club de l'un des arbitres soit notamment en lice).

**12. Point par section de la CDA :**

En lien avec les sujets déjà abordés en cours de réunion, chaque responsable de section intervient en complément sur l'activité de sa section, et les travaux programmés de fin de saison.

Une réunion de cadrage, associant l'ensemble des responsables de section de la CDA, aura lieu en début de saison prochaine, afin de valider les modalités d'actions de la saison.

Au titre de la section « recrutement et fidélisation des arbitres », remerciements à Matthieu Trifigny qui participera à un séminaire sur ce thème, le dimanche 17 juin 2018, au siège de la FFF.

**13. Calendrier de la fin de saison :**

Les tâches administratives et de secrétariat de la commission seront assurées par Philippe Prudhon pendant la période de fermeture administrative estivale du District, à savoir du vendredi 6 juillet au soir jusqu'au mardi 8 août au matin.

**Une prochaine réunion de la commission est fixée au vendredi 6 juillet 2018, à 18H00, au siège du District.**

**14. Projections de fonctionnement de la CDA au titre de la saison 2018/2019 :**

Le Président de CDA fera part de ses propositions et modalités de fonctionnement de la commission au titre de la saison prochaine, prenant en compte l'intégration concrète au sein de la CDA de MM. Ciprian et Giboulet, lors de la réunion de CDA du 6 juillet.

## **15. Questions diverses et tour de table :**

- La disponibilité des observateurs et membres de la commission est évoquée en lien avec les besoins d'accompagnements pour l'ensemble des matches de finales jeunes et seniors de fin de saison.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant plus intervenir, le Président de CDA clôt la réunion à 22h30.

Le Président de la C.D.A,  
**Dominique COUTOT**

Le secrétaire,  
**Philippe PRUDHON**

### **RAPPEL :**

*Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*